



ENTRE NOUS

SOMMAIRE

Le mot du Président	Page 1
Situation de la section depuis le n° 20	Page 2
Nominations et promotions dans les ordres nationaux	Page 3
Un merci émouvant	Page 3
Prix du civisme	Page 4
Jean-Pierre Spitz, honoré	Page 4
Diên Biên Phu	Page 5
Marie-Françoise Lafond	Page 8
Assemblée générale 2015 à Châteauroux	Pages 9 et 10

MERCI

Merci à Jean-Pierre Spitz qui non seulement avait en charge le secteur de Châteauroux mais aussi les animations de la section de l'Indre dont il se chargea avec dévouement et sérieux.

Merci à Alain Fourmeau d'avoir accepté la difficile succession de Viviane Leclercq pour le prix du civisme.

Merci à Mademoiselle Guillebaud pour son texte sur Diên Biên Phu.

Bernard GAGNEPAIN

« Entre Nous » est la lettre d'information éditée par la section de l'Indre de l'A.N.M.O.N.M.

Directeur de la publication : Alain Bourrel
Rédacteur en chef : Bernard Gagnepain
Dépôt légal : ISSN 2265-3624
Tirage : 350 exemplaires.
Impression : par nos soins



Le mot du Président

Chers Compagnons

Lors de la dernière assemblée générale qui s'est tenue à Châteauroux le 11 avril dernier, un compagnon a manifesté son désaccord sur la présentation du bilan adressé avec la convocation. La raison en est que le solde de l'année précédente (2013) fut porté au crédit de l'année en cours (2014).

Depuis cette date, notre compagnon a manifesté son opposition auprès du siège national de l'ANMONM à Paris, par deux courriers dont le dernier date du 21 octobre 2015. Il a été entendu avec le trésorier national que cette présentation était effectivement erronée. C'est pour cela que le compte-rendu de l'assemblée générale qui paraît dans ce bulletin « Entre Nous » indique que nous serions en déficit de 154,07 € pour l'année 2014.

Lors des quatre conseils annuels le trésorier présente l'état des finances de la section. Je peux vous assurer que les comptes sont tenus avec rigueur par le trésorier départemental Monsieur Jean-Marie Misraki et il en est de même pour le travail effectué par le contrôleur de gestion à la suite de la clôture des comptes en fin d'année civile. Je tiens à les remercier pour leur dévouement.

D'une part, j'ai demandé au trésorier national un rendez-vous qui se déroulera prochainement. Au cours de l'entretien j'ai la ferme intention de lui proposer un contrôle de notre section comme il en a le droit et l'autorité. J'espère qu'à la suite de ce contrôle, cette polémique qui ne peut que porter atteinte à l'ensemble des membres de la section de l'Indre de l'ONM, sera définitivement close.

D'autre part, lors du conseil de section qui s'est tenu le 8 septembre dernier il a été décidé, à l'unanimité, que cette fiche financière ne serait plus jointe à la convocation de l'AG. Il est possible, à tout compagnon de demander au trésorier de consulter les comptes et la gestion qui en est faite. Lors de l'AG Monsieur Misraki tient à la disposition des membres l'ensemble des pièces comptables.

Je souhaite aborder un autre sujet qui me préoccupe, celui du porte-drapeau départemental qui pour des raisons médicales ne peut plus lors des cérémonies officielles porter notre drapeau. Il le fait encore lors des obsèques d'un compagnon ou d'une remise de décoration, mais cette situation ne peut se prolonger. Aussi je lance un appel auprès de vous pour prendre la relève.

Je remercie James Blondeau pour le dévouement dont il a fait preuve pendant de nombreuses années ainsi que les porte-drapeaux du secteur d'Argenton et d'Issoudun.

Je vous souhaite à tous une bonne fin d'année et vous assure de mon amitié fidèle et de mon dévouement à l'ANMONM.

Alain Bourrel

SITUATION DE LA SECTION

depuis de n° 20 d'Entre Nous

Décès

FOURNEAU Valère	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
AUJAY Bernard	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
LACOUR Lucette	Membre adhérent	Secteur de Châteauroux
DEMARY Gilbert	Officier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
FAU Simone	Membre adhérent	Secteur de Châteauroux
LAUMANT Pierre	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
COUTANT Raymond	Officier de l'Ordre National du Mérite	Secteur du Blanc
GOUZIL Edmond	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur d'Issoudun
PANCHUQUET Roland	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
BOHY Colette	Membre adhérent	Secteur d'Argenton
TAILLEBOURG Robert	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur du Blanc
JARDRIN Gabriel	Officier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
DENISOT Anne	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
de BRAY Jean	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur du Blanc
DURANDEAU Michel	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
ROUILLON Annick	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
CARTERON Louis-Julien	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
BONNIN Maurice	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur d'Argenton
RENAUD Daniel	Officier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
BOUQUIN Odette	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur d'Issoudun
FERRY René	Officier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
LABRUNE Michel	Commandeur de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux

Nouveaux adhérents

DUPONT-CHICHERY Catherine	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
ROUX Chrystelle	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
GUENAND Thierry	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
VIARD Philippe	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de La Châtre
SOUPIZON Dominique	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de La Châtre
AUSSOURD François	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
BARON Christian	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
GIRAUD Jean-Marc	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
LAUMANT Edith	Membre adhérent	Secteur de Châteauroux
RUDEAUX Pascale	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
MIZRAHI Liliane	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
BIZET Anne	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
VERNET Chantal	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
ESPINASSE Alain	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
RENAUDAT Françoise-Anne	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
GAULON Véronique	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de La Châtre
FLEURET Christine	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de Châteauroux
LALLART Jean-Yves	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur du Blanc
OLOGOUDOU Michelle	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	Secteur de La Châtre

Changement ou modification de l'adresse

Secteur d'Argenton

Léa BRUNAUD - Domus VI « Les jardins d'Automne » - 33, rue George Sand - 36200 BADECON LE PIN

NOMINATIONS ET PROMOTIONS DANS LES ORDRES NATIONAUX

Pour la Légion d'Honneur

Deux de nos compagnons ont été nommés chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, il s'agit de madame Jacqueline FLORENTIN de Buzançais et de monsieur Alain NONNET d'Issoudun. Toutes nos félicitations.

Pour l'Ordre National du Mérite

Le décret du 15 novembre 2014

- Deux officiers : Madame Marie-France BERTHIER et Monsieur Jacques BOISARD
- Sept chevaliers : Mesdames Fabienne BARBOTTE, Yolande BESEME, Madeleine FELIX, Christine FLEURET, Liliane MIZRAHI, Chantal VERNET et Monsieur Jean-Claude PELLETIER

Les décrets du 30 avril et du 15 mai 2015 :

- Quatre chevaliers : Docteur Françoise-Anne RENAUDAT, Madame Anne DUFOUR et Messieurs Jacques FRADIN et André ROSA.

Les membres du conseil du comité de section adressent leurs plus vives félicitations à ces nouveaux nommés ou promus.

Six nommés ou promus font déjà parti de la section de l'Indre, L'ANMONM Indre serait heureuse d'accueillir les autres.

Aidez-nous, si vous les connaissez, incitez les à contacter le président afin qu'ils viennent nous rejoindre.

Le compagnon Luc Jean-Jacques LOPEZ a été décoré de la croix du combattant avec mention OPEX lors de cérémonie du 11 septembre 2015 commémorant la libération de Châteauroux et de l'Indre. Félicitations.

UN ÉMOUVANT MERCI DE ROSANA PRIX DU CIVISME 2015

Monsieur et Président et
tous les membres de
l'Ordre National du Mérite
l'Indre

Je tenais à vous dire que je trouve
ma tablette formidable et je vous
remercie encore de m'avoir fait ce
beau cadeau -

Je vous embrasse -
Rosana

LE PRIX DU CIVISME



C'est le mercredi 20 mai 2015, à Châteauroux, que le Château Raoul a ouvert ses portes pour honorer Rosana CASIMIRO à laquelle était remis le prix départemental du civisme pour la jeunesse attribué par la section de l'Indre de l'ANMONM.

En effet, le jeudi 4 décembre 2014, la jeune Rosana, âgée de 9 ans, regardant la télévision avec ses parents, son frère et ses deux sœurs, détecta une odeur anormale et s'en ouvrit à ses parents qui, eux, ne sentent rien. Devant l'insistance de son enfant, le père, avant d'aller se coucher, est sorti de l'appartement, situé rue Eugène Delacroix à Châteauroux, pour vérifier. Devant la situation, la famille a fait le 18 pour appeler les pompiers, la fumée commençait à entrer dans l'appartement. Mildy, la maman, est fière de sa fille et reconnaît que, sans elle, la famille courait un grand danger et qu'elle a sans aucun doute contribué à sauver des vies.

Pour son acte de civisme, Alain Fourmeau, responsable du prix du civisme remit à Rosana une tablette tactile à but pédagogique.

Heureuse de ce cadeau qu'elle va pouvoir prêter à ses frères et sœurs, Rosana a tenu à remercier tous les membres de l'Ordre National du Mérite en présence des élus, des forces de l'ordre et de l'Etat. Son intervention fut des plus émouvantes par sa spontanéité et sa gentillesse. A l'issue de cette remise de prix, le verre de l'amitié, offert par le Conseil Général, permit à tous d'entourer Rosana et sa famille.

JEAN-PIERRE SPITZ, HONORÉ



Lors de l'assemblée générale, en présence de Monsieur Alain ESPINASSE, Préfet de l'Indre, Jean-Pierre SPITZ a reçu la médaille d'honneur de l'ANMONM des mains de Monsieur Dominique GREMIAUX, trésorier national adjoint, représentant le Président national.

Auparavant, il avait accueilli les membres de l'assemblée générale par ces aimables paroles : *C'est toujours un honneur et un plaisir de vous accueillir pour notre assemblée générale. J'y suis d'autant plus sensible que cet honneur me revient cette année pour la dernière fois.*

Je n'ai pas souhaité me présenter pour un renouvellement de délégué du secteur ONM de Châteauroux, après 3 mandats de 3 années.

Je voudrais profiter du temps de parole qui m'est donné pour remercier le

Président qui a accompagné le comité pendant ces 9 années, pour sa confiance, sa disponibilité et l'espace d'initiative et d'actions qu'il m'a accordés. Merci Claude.

Merci aux membres du comité pour leurs suggestions, leur disponibilité, leur amitié.

Merci à vous chers Compagnons pour votre participation à nos sorties, à nos réunions et pour votre confiance.

Je souhaite à l'équipe qui sortira de la prochaine élection autant de plaisir que j'en ai eu pendant ces années au cours desquelles notre comité a connu quelques succès, quelques compagnons nouveaux, certains qui nous ont quittés mais toujours une ambiance de confiance et d'estime réciproque.

A tous un grand merci.



Diên Biên Phu

Lors d'une conférence illustrée par de nombreux documents d'origine française et Viêt-Minh sur la bataille de Diên Biên Phu, le compagnon Stanislas Butryn nous a apporté son témoignage et rappelé le déroulement de cette bataille. Ce dernier fut pris en note par la petite fille d'un autre compagnon, élève en classe post bac à la maison d'éducation de la Légion d'Honneur.

Parti en Indochine en 1952, à l'âge de 18 ans, avec le bataillon parachutiste Bigeard, le caporal chef Stanislas Butryn a vingt ans lorsqu'il est fait prisonnier à la suite de la défaite de Diên Biên Phu. Il effectua cette longue et douloureuse marche de 800 kilomètres au milieu de ses milliers de compagnons de captivité dont de nombreux blessés avant d'être interné dans un camp pour y subir sévices, faim et lavage de cerveau.

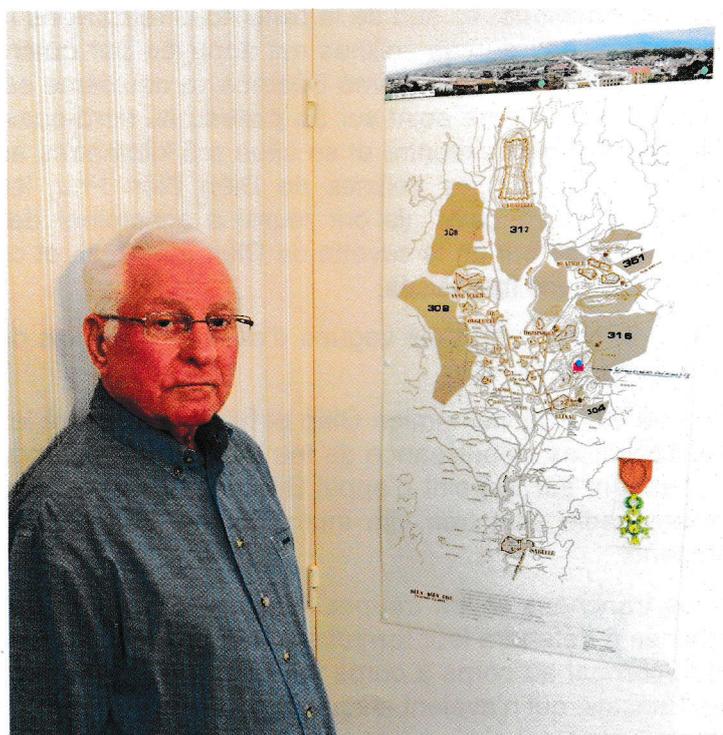
Dans la nuit du 3 au 4 août, lors d'une contre attaque, Stanislas Butryn reconnaît l'un de ses frères de combat Raymond Hautecouverture laissé pour mort par les Viêts qui lui avaient arraché sa plaque d'identité. Butryn obtient l'autorisation de l'emporter sur son dos au poste infirmier situé à plusieurs kilomètres. Il est obligé de traverser une rivière en deux fois à cause de son armement et le tout sous les balles ennemis. Après avoir ramené en vie Raymond Hautecouverture au poste infirmier, Stanislas Butryn est reparti sur le front. Son histoire fut révélée dans le journal l'Est Républicain de mai 2014. Il est trop discret pour en parler en public, comme beaucoup de ceux qui ont vécu de pareils moments.

En 1995, Stanislas BUTRYN est retourné sur le champ de bataille avec trois autres anciens et leur épouse, munis de toutes les autorisations délivrées par le général Giap qui les avait combattus, ils ont pu revoir ces lieux qui leur ont laissé de douloureux souvenirs et se recueillir en pensant à tous ceux qui ont souffert et ne sont pas revenus. Stanislas Butryn a prélevé une poignée de terre, rouge comme le sang, sur Eliane 1 et l'a rapportée à son ami Raymond.

Laissons la plume à Mademoiselle Guillebaud

Alain Bourrel

Dans la matinée du 4 juillet 2014, les compagnons de l'Ordre National du Mérite se sont donnés rendez-vous à l'Hermitage à Buzançais pour assister à une conférence menée par Monsieur Butryn sur la bataille de Diên Biên Phu.



Stanislas Butryn, en 2015, dans son bureau, devant le plan de Diên Biên Phu.

En effet, la bataille de Diên Biên Phu est un moment charnière de la Guerre d'Indochine, elle se déroula du 20 novembre 1953 au 7 mai 1954. Après la Seconde Guerre Mondiale, l'Indochine était devenue le terrain d'affrontement des grandes puissances occidentales, les enjeux de cette Guerre d'Indochine étaient de nature culturelle et économique pour une France affaiblie par l'occupation allemande des années 1940. Il fallait rétablir la grandeur de la France face aux autres puissances occidentales comme les Etats-Unis et l'URSS. La culture coloniale ancrée dans les esprits depuis de nombreuses décennies semble être le processus pouvant redonner sa grandeur à la France après de difficiles années.



Remise de décoration par Pierre de Chevigné, secrétaire d'Etat à la guerre, le 16 octobre 1952 (Stanislas Butryn est le premier à droite).

Le site de Diên Biên Phu est une plaine localisée au nord-ouest du Viet Nam dans le haut Tonkin. Cette plaine est en grande partie constituée de rizières et de champs, ainsi que d'un espace de petites collines à l'est qui rejoignent ensuite des sommets boisés à l'altitude bien plus élevées. La première opération lancée au départ d'Hanoï le 20 novembre 1953 est appelée « Opération Castor : il s'agit de la plus grande opération aéroportée de toute la guerre d'Indochine. Deux bataillons de parachutistes français vont être lâchés au-dessus des collines de Diên Biên Phu et ce à plusieurs reprises. C'est la mise en place du camp retranché avec le début des navettes rendues possible par la création de ponts aériens. Ces navettes vont permettre le ravitaillement en hommes et en matériel sur les différentes collines de Diên Biên Phu. Mais la mise en place du camp comporte une faille : le potentiel aérien était incapable de permettre la construction d'abris bétonnés et enterrés. Les collines furent utilisées comme point d'appui et de défense lors de la bataille, ainsi, elles ont toutes été surnommées par des prénoms féminins : à l'ouest de la piste aérienne, la colline Huguette constituée en très grande partie de rizières. A l'est, la colline Dominique, au sud de la piste nous retrouvons la colline appelée Claudine, puis au sud-est la colline Eliane. Chacune de ces collines est appuyée par quatre points de résistance : le premier de ces points est situé au nord-est et a été nommé Béatrice, le deuxième est au nord et porte le nom de Gabrielle, ensuite nous retrouvons le troisième point sur un plateau au nord-ouest appelé Anne-Marie et le dernier point d'appui appelé Isabelle est plus excentré et se situe à 5 kilomètres au sud du dispositif principal. En parallèle de l'installation française sur les collines de Diên Biên Phu, les Vietnamiens s'étaient aussi préparés pour répondre aux assauts français. Ils ont réussi à acheminer des canons et du matériel d'artillerie lourde en pièces détachées tout autour de la cuvette de Diên Biên Phu, et ce dans le plus grand secret pour permettre le pilonnage des installations françaises.

La défense du camp de Diên Biên Phu s'est donc effectuée en trois vagues d'assauts, du mois de mars 1954 jusqu'à la chute du camp le 7 mai 1954 en fin d'après-midi.

La première vague d'assaut lancée sur les ordres du Général vietnamien Giap et fut donnée entre les 13 et 15 mars 1954, et malgré la préparation des troupes françaises, la puissance de feu Viêt Minh les surprit. En quelques heures, des milliers d'obus et de mortiers tombent sur le point d'appui Béatrice, les abris sont entièrement détruits par les frappes Vietminh. Les liaisons radio sont très vite interrompues, handicapant rapidement la défense des positions par les bataillons présents.

Les troupes Vietminh s'élancent ensuite dans les tranchées et les troupes françaises commencent alors un combat rapproché contre des adversaires déterminés à défendre leur territoire à tout prix. Les vagues humaines Vietminh déferlent sur le champ de bataille et le combat au corps à corps fait rage. Un des centres de résistance finit par tomber dans la nuit. Les supérieurs français, qui n'avaient jusque là pas cru les unités de reconnaissance, se rendent compte que les troupes vietnamiennes ont réalisé une prouesse de taille en ayant réussi à faire monter de lourdes pièces d'artillerie sur les hauteurs qui entourent la plaine de Diên Biên Phu.

reconnaissance, se rendent compte que les troupes vietnamiennes ont réalisé une prouesse de taille en ayant réussi à faire monter de lourdes pièces d'artillerie sur les hauteurs qui entourent la plaine de Diên Biên Phu.

Le 14 mars, une nouvelle attaque est lancée par les troupes vietnamiennes qui attaquent le centre de résistance Gabrielle. La tactique est la même que celle utilisée vingt-quatre heures plus tôt lors de l'attaque de Béatrice, l'artillerie vietnamienne bombarde Gabrielle se de nouvelles vagues humaines se jettent contre les troupes françaises. Les bataillons français en place sur cette colline finissent par être submergés sous les offensives acharnées des vietnamiens, ils sont donc contraints d'abandonner leur position le 15 mars au matin malgré les renforts parachuté durant l'après-midi du 14 mars. Les combats se passant essentiellement la nuit, l'aviation française (qui aurait pu bombarder les pièces d'artillerie vietnamienne), s'est retrouvée clouée au sol, face à des soldats vietnamiens qui connaissaient parfaitement le terrain de Diên Biên Phu. La stupeur envahit alors les soldats français qui avaient sous-estimé la force de frappe ennemie.



Stanislas Butryn (de face) avant d'embarquer pour être parachuté sur Diên Biên Phu

Les troupes françaises tentent de contrecarrer la progression des vietminh en bombardant les voies qu'ils empruntent pour le ravitaillement et les relèves. Mais les troupes vietnamiennes reconstruisent directement les segments détruits dans la nuit pour repartir au combat ensuite. Une des seules issues qui semble se dessiner pour les soldats français se cristallise dans l'espoir que les négociations aboutissent enfin.

Une période d'accalmie s'installe jusqu'à la fin du mois de mars. Le répit est de courte durée car le feu reprend dès le 30 mars et ce jusqu'au 4 avril. La contre-attaque est lancée le 31 mars, les soldats ont pour objectif de récupérer les positions perdues lors des derniers affrontements. Mais cette contre-attaque n'est pas menée à terme ; en effet les troupes françaises arrivent à reprendre certaines positions mais ils sont rapidement contraints de les laisser de nouveau. Les combats se poursuivent encore durant tout le mois d'avril. Des recrutements volontaires sont lancés pour venir soutenir les troupes bien que tout le monde soit au courant des difficultés présentes au front. Les soldats français se battent de toutes leurs forces mais ne pouvant être relevés, l'épuisement grandit de plus en plus surtout que les combats durent de jour comme de nuit. Les explosions et les tirs de font entendre de toute part et de manière incessante.

L'ultime assaut est donné le 1^{er} mai par les troupes vietminh, les positions françaises tombent au fur et à mesure dans les jours qui suivent cet assaut. Hanoï finit par envoyer l'ordre de cesser le feu au Général de Castries et les troupes vietnamiennes finissent par prendre possession de l'ensemble du camp après quasiment 60 jours de combats ininterrompus. Le 7 mai 1954, le camp de Diên Biên Phu tombe définitivement aux mains des troupes Vietminh, deux jours plus tard ils entrèrent victorieux dans Hanoï.

Les négociations qui sont lancées dès le mois d'avril vont d'accélérer à la fin des combats. Les dirigeants vietnamiens exigent alors que la totalité des prisonniers, y compris ceux blessés légèrement marchent sur plus de 800 kilomètres à travers la jungle indochinoise. Le voyage dure alors 42 jours rythmés par la pluie pour la plupart. Les soldats ne pouvant pas continuer à marcher sont contraints de rester sur le bord du chemin, on assurait alors à leurs camarades que ces derniers attendaient l'arrivée des médecins, mais malheureusement personne ne les revit. Les survivants doivent désormais combattre la maladie comme le paludisme, la dysenterie, le typhus ou bien d'autres encore. L'objectif de cette marche est d'atteindre les camps qui sont censés garder captifs près de 11000 soldats français capturés. Beaucoup d'entre eux n'atteignent pas ces camps et décèdent sur le chemin de cette marche interminable. Pour ceux qui arriveront jusqu'à ces camps, les conditions de détention sont extrêmement dures, les rations sont maigres : les soldats reçoivent quotidiennement 700 grammes de riz pour quatre hommes. Ce fait à lui seul permet d'expliquer les nombreux décès dus à la dénutrition pendant la longue période de captivité de ces soldats, sans rajouter les nombreuses maladies qui s'étaient répandues lors de la marche et une fois les soldats arrivés dans ces camps. Aucun soin médical n'était à la disposition des prisonniers puisque les médecins prisonniers étaient complètement mis à l'écart du reste des autres soldats français. Mais il n'y avait pas que les maltraitances

physiques qui étaient pratiquées dans les camps, les prisonniers devaient affronter des pressions psychologiques permanentes par les gardiens vietminh qui mettaient en place des fusillades « pour l'exemple ». Ils étaient soumis à un endoctrinement communiste très actif, les soldats devaient avouer et expier leurs « fautes » en échange de la promesse d'une libération prochaine mais qui n'arrivait jamais. Les évasions étaient rarement couronnées de succès, il y avait un très long chemin à travers la jungle ce qui était bien trop important pour des prisonniers considérablement affaiblis physiquement.

Les accords de Genève de la fin juillet 1954 prévoyaient le retrait des troupes françaises et l'échange des prisonniers après la signature des accords de paix de Genève. Après un long calvaire, les soldats français survivants sont remis aux mains de la Croix Rouge Internationale afin qu'ils reçoivent les soins dont ils avaient terriblement besoin.

Ainsi la bataille de Diên Biên Phu fut la plus meurtrière des affrontements de la Guerre d'Indochine, les soldats morts durant les combats, la longue marche ou pendant leur détention n'eurent même pas droit à une sépulture décente pour la plupart. Des milliers de soldats (environ 10000) vietnamiens ou français, sont morts durant cette bataille qui s'est étendue sur 169 jours au total. Sur les 11 000 soldats faits prisonniers à la fin des combats, seulement 30 % d'entre eux reviendront de ces camps.

Le site de Diên Biên Phu semblait en effet viable du point de vue stratégique pour l'armée française qui jamais n'aurait pensé que les troupes vietnamiennes puissent monter leurs lourdes pièces d'artillerie sur les hauteurs qui entouraient le site. De ce fait, les troupes françaises n'avaient pas pensé à protéger davantage leurs installations qui furent rapidement touchées par les tirs vietnamiens. Pour les troupes Viêt Minh, l'essentiel de leur stratégie visait à immobiliser l'ennemi afin de pouvoir les vaincre à l'usure ou les forcer à négocier sous la pression des vagues d'assaut. Les soldats vietnamiens étaient aussi mieux équipés que prévu en plus d'avoir la possibilité de relever ses bataillons pour pouvoir conduire un feu incessant en surplombant les troupes françaises.

Enfin, nous pourrions achever ce modeste travail en insistant fortement sur la valeur incommensurable du témoignage de Monsieur Butryn qui a eu la gentillesse de partager avec nous ses souvenirs d'une terrible expérience et ce 60 ans après la tristement célèbre bataille de Diên Biên Phu.

MARIE-FRANÇOISE LAFOND

La section de l'Indre est fière d'avoir parmi ses membres une artiste Marie-Françoise LAFOND. Sous le titre « Lafond », Lancosme éditeur, a publié un ouvrage signé par Gilles Wolkowitsch et qui est consacré à la vie et à l'œuvre de Marie-Françoise Lafond.

Née à Châteauroux en 1942, Marie-Françoise Lafond a consacré quarante années de sa vie à la peinture, pratiquant aussi bien l'aquarelle que le pastel ou le dessin au crayon, à l'encre de Chine, au fusain, à la sanguine ou à la sépia. Son œuvre porte sur les sujets les plus divers allant de l'abstraction au portrait, du paysage aux jeux d'enfants, du reportage ethnographique à des personnages oniriques.

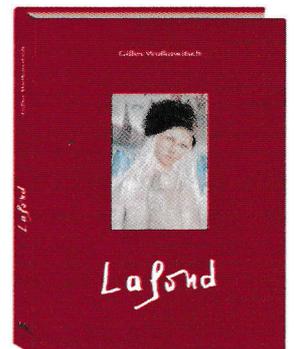
Ancienne assistante de Jean Picart-le-Doux, elle a été en relation avec les grands maîtres de la seconde moitié du 20^{ème} siècle et notamment avec Yves Brayer, Jean Carzou, Roger Chapelain-Midy, Alfred Manessier, Edouard Pignon et Yankel, ainsi qu'avec des philosophes tels que Roger Garaudy et Emmanuel Lévinas.

Centrée à l'origine sur le Berry et la Bretagne, son inspiration s'est constamment renouvelée au cours des voyages qu'elle a effectués en Algérie, en Allemagne, en Belgique, en Chine, au Danemark, en Egypte, en Israël, en Italie, au Japon, en Ouzbékistan, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Russie et en Tchécoslovaquie.

Une quinzaine d'expositions dans des galeries à Paris et en province jalonnent sa carrière, suivies d'expositions publiques à la médiathèque d'Aix en Provence, au Château de Lourmarin, au Château de Nohant et au musée Bertrand de Châteauroux.

Ayant perdu la vue à quarante neuf ans à la suite d'un accident thérapeutique, elle se consacre depuis à l'écriture de contes et de récits plus ou moins autobiographiques. Cinq de ses ouvrages ont déjà été publiés.

Demeurant à Châteauroux, Marie-Françoise Lafond est chevalier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'ordre national du Mérite.



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE L'INDRE DE L'A.N.M.O.N.M.

Samedi 11 avril 2015

L'assemblée générale de la section s'est déroulée en présence de Monsieur Alain Espinasse, préfet de l'Indre et de Monsieur Dominique Grémiaux, administrateur national, représentant Monsieur Jean-Claude Talbert, président national. L'accueil est effectué par le compagnon Jean-Pierre Spitz, vice-président et délégué du secteur de Châteauroux.

Ouverture de l'AG par le Président Alain BOURREL : Remerciements aux compagnons présents et aux autorités. - Minute de silence en souvenir des Compagnons et des membres de la section décédés au cours de l'année 2014.

Rapport moral présenté par le Charles CAILLAUD :

Conformément au règlement intérieur de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, je viens vous présenter le rapport moral pour l'année 2014 de la section de l'Indre.

Réunion du conseil d'administration : Au cours de l'année 2014, le comité composé de 15 membres s'est réuni 3 fois. Les réunions se sont tenues dans une salle de la maison des associations mise à notre disposition, gracieusement, par la Mairie de Châteauroux. Lors de ces réunions, le président Alain Bourrel communique aux membres du conseil les informations qu'il reçoit du siège. Un tour d'horizon des divers projets en cours sont abordés, l'état des finances est présenté et les secteurs nous informent des différentes animations. **Nomination et promotions dans l'Ordre National du Mérite :** Le décret du 14 mai 2014 a vu la promotion au grade d'officier de M. Bernard GAGNEPAIN et la nomination de Mesdames Anne BIZET, Catherine DUPONT, Christelle ROUX, Christine VALLIN et Huguette VANDENBOSSCHE et messieurs François AUSSOUD et Jean-Marc GIRAUD au grade de chevalier. Le décret du 13 novembre 2014 vu la promotion au grade d'officier de Mme Marie-France BERTHIER et M. Jacques BOISARD et la nomination au grade de chevalier de mesdames Fabienne BARBOTTE, Yolande BESEME, Madeleine FELIX, Christine FLEURET, Liliane MIZRAHI, Chantal VERNET et M. Jean-Claude PELLETIER. Nos compagnons Jacques BEFFARA et Gilles ROUSSEAU, lors du décret du 18 avril 2014, ont été nommés chevalier de la Légion d'Honneur.

A tous ces compagnons, le président et les membres du comité de section leur adressent leurs plus vives félicitations.

Effectif de la section : A la date du 31 décembre dernier, les effectifs de la section étaient de 285 adhérents. Sur les 285 adhérents, nous avons 262 décorés et 23 épouses de compagnons décédés.

	Etat de la section en 2014			Pourcentage de femmes		
	total	homme	femme	2012	2013	2014
décorés	257	196	61	22,8 %	23,7 %	24,4 %
Commandeur	3	3	0	0 %	0 %	0 %
Officier	35	33	2	5,3 %	5,7 %	8,3 %
Chevalier	219	160	59	25,9 %	26,9 %	27,4 %

Nous pouvons constater qu'au niveau du département le nombre de femmes dans l'Ordre National du Mérite augmente chaque année.

	Etat de la section			Pourcentages	
	total	homme	femme	homme	femme
Décorés en 2006	256	216	40	84,4 %	15,6 %
Décorés en 2014	262	198	64	75,6 %	24,4 %

La ventilation des adhérents par secteur est la suivante :

	2010	2011	2012	2013	2014
Argenton sur Creuse	43	43	42	40	39
Châteauroux	164	163	154	151	153
Issoudun	32	32	31	30	31
La Châtre	20	22	26	26	29
Le Blanc	34	34	30	33	33
Total	293	294	283	280	285

Le prix du civisme pour la jeunesse :

Notre compagnon Alain Fourmeau, qui a succédé à Viviane Lecerf pour cette tâche, vous informera de ce qui s'est passé au niveau départemental. Au nom du bureau et de tous les compagnons je le remercie pour le travail de recherche effectué.

Vous pouvez apporter votre aide en proposant un jeune de moins de 18 ans dont vous connaissez les mérites. Le dossier sera étudié comme les autres et soumis au jury qui se réunit à l'Inspection académique.

Le prix du civisme a pour objectif de récompenser des jeunes qui ont fait preuve, par la grandeur de leur geste exemplaire, d'héroïsme, de courage ou de dévouement. Ce prix fut institué et créé dans l'Indre en 1981, par le président Pilet et l'inspecteur d'Académie Jean Lasalmonie, avant de devenir nationale.

Le bulletin « Entre nous » :

Au cours de l'année 2014, vous avez reçu une seule fois le bulletin "Entre Nous". Il s'agit là d'un lien important entre tous les compagnons. Bernard Gagnepain en assure la réalisation. Cette publication est un véritable lien, aussi si certains d'entre vous veulent bien faire parvenir un article, ce sera avec plaisir que nous l'éditerons.

Lors de sa publication, 2 exemplaires sont adressés à la Bibliothèque Nationale de France pour archivage. Nous sommes en règle avec la législation qui oblige chaque publication à avoir un numéro ISSN et à un dépôt légal auprès de la BNF.

L'annuaire départemental : En février 2011, grâce au travail de notre compagnon Jean-Marie MISRAKI nous avons tous reçu un nouvel annuaire départemental. Afin que vous puissiez le mettre à jour, des informations vous sont communiquées dans le bulletin Entre Nous. Chaque nouveau membre reçoit un exemplaire de l'annuaire, tenu à jour avec son inscription. Une erreur est toujours possible, je vous demande tout simplement de m'en informer afin que les exemplaires suivants soient corrigés.

Les manifestations départementales

L'assemblée générale de 2014 Le 5 avril 2014 s'est tenue, à Saint-Valentin, la dernière assemblée générale. Elle était parfaitement organisée par notre compagnon Bernard Gagnepain et son équipe. Nous tenons à les en remercier bien sincèrement.

La journée du Souvenir Le 16 novembre dernier, selon la tradition instaurée depuis plusieurs années, la section de l'Ordre National du Mérite organise en liaison avec la Société des Membres de la Légion d'Honneur, et en présence des Médailleurs Militaires de Châteauroux, une journée du souvenir afin d'honorer nos défuntes et nos défunts. Lors de l'office religieux, en l'église Saint André de Châteauroux, auquel participaient un grand nombre de médaillés des trois ordres, les noms de tous les disparus ont été cités par le curé de la paroisse. A la suite de cet office un grand nombre membres et conjoints, appartenant aux trois ordres, se sont réunis au restaurant de la Manufacture à Châteauroux pour un repas en commun.

Assemblée Générale nationale En 2014, elle s'est tenue le 15 mai 2014 à Dunkerque.

Bilan des effectifs	2008	2009	2010	2011	2012	2013
de l'association nationale	36 587	36 537	36451	36 192	35 663	34 950

Cette année l'augmentation de la cotisation demandée par le siège peut être aussi un frein au renouvellement. Sachez que sur les 30 € qui vous sont demandés 14 sont reversés au siège ainsi que la totalité de l'abonnement à la revue le Mérite pour ceux qui l'ont souscrit.

Rapport financier par le trésorier Jean-Marie MISRAKI

Vous avez reçu une feuille concernant les comptes de l'année 2014 avec la convocation. Lors de l'assemblée générale une opposition à la présentation du bilan envoyé s'est manifestée. Cette feuille est une pièce indicative dont les chiffres sont justes et non une pièce comptable contractuelle. Il nous a été reproché de faire apparaître le solde en caisse de l'exercice précédent. Si nous ne tenons pas compte de cette somme nous aurions un déficit de 154,07 €. Le trésorier adresse au siège les pièces comptables dans les formes demandées. Il a été félicité comme tous les autres trésoriers pour la parfaite tenue des comptes lors de l'assemblée générale nationale. Concernant le livret qui rapporte quels intérêts, il a été accepté lors du contrôle effectué par le siège qui lui seul nous donne les signatures pour son ouverture.

Rapport du contrôleur de gestion Christian VIRGOULAY

Vote : rapport financier et celui du contrôleur de gestion acceptés à l'unanimité moins une voix

Election du tiers sortant 5 compagnons ayant fait la demande pour 5 postes

Résultat du vote	noms	nombre de votes	résultat
130 présents ou représentés	CAILLAUD Charles	110	élu
129 votes	EBRAS Danielle	128	élue
0 bulletin nul	HERMIER François	127	élu
129 suffrages exprimés	DESIRE Bernard	128	élu
1 abstention	MISRAKI Jean-Marie	116	élu

Le président félicite les compagnons élus.

Rapport sur l'entraide : Le président remercie Marie-Thérèse Guillemont pour tout ce qu'elle a fait pendant de nombreuses années, son efficacité et sa discrétion.

Au cours de l'année 2014, aucun membre en difficulté matérielle ou financière n'est parvenu à notre connaissance, cela ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas eu. L'entraide a été pratiquée essentiellement sous forme morale

- Par des visites effectuées chez certains compagnons ou dans leur résidence de retraite.
- Par des aides au déplacement, en allant chercher puis reconduire un compagnon, afin qu'il puisse assister à une réunion ou un repas. Ce dernier ne peut plus le faire de manière indépendante suite à des problèmes de vision, de difficultés à se déplacer
- Et le plus souvent, par des appels téléphoniques afin de prendre des nouvelles et de rompre la solitude qui les isole à la suite d'un décès du conjoint, à la maladie, à l'âge.

L'entraide peut et doit déborder le cadre strict des membres de la section. L'un de nos compagnons a écrit, je le cite : *Il m'apparaît que notre association, compte tenu notamment de l'évolution de notre société doit porter encore plus témoignage de la fraternité et des capacités humaines tournées vers nos concitoyens.* Afin, comme il l'écrit : *En ne créant pas un service de plus mais en s'investissant de temps en temps auprès d'associations reconnues d'utilité publique en qualité de partenaire pour témoigner des richesses et des valeurs de l'Ordre National du Mérite.*

Pour terminer je voudrais rappeler que l'entraide n'est pas l'affaire de quelque uns mais celle de nous tous.

Rapport sur les activités des comités locaux par Jean-Pierre SPITZ Ce rapport complète le rapport moral et présente les activités faites au niveau départemental. A noter la présence aux diverses cérémonies officielles (8 mai – 14 juillet – 11 novembre etc.) dans différentes villes de l'Indre. Diverses réunions ont été organisées dans les secteurs avec des animations. Les rencontres conviviales sous forme de repas ou apéritif qui sont l'occasion de mieux se connaître.

Prix du civisme par Alain FOURMEAU Rappel des objectifs du prix du civisme, puis présentation de la lauréate de 9 ans qui sera récompensée lors de la cérémonie de la remise du prix au Château Raoul pour avoir décelé et sonné l'alerte alors qu'un incendie s'était déclaré à Châteauroux.

Allocutions de clôture Successivement par Alain Bourrel qui remercie tous ceux qui œuvrent pour la section puis par Dominique Grémiaux représentant le président national Jean-Claude Talbert qui évoque les contrôles effectués par le siège sur les comptabilités des sections sur le travail en cours pour rationaliser la comptabilité et pour terminer Monsieur le préfet de l'Indre Alain Espinasse conclut cette assemblée en félicitant l'assistance et en évoquant les valeurs de l'Ordre et qu'il n'y a pas de République sans citoyenneté.

Remise de la médaille d'honneur de l'ANMONM : Cette médaille a été remise au compagnon Jean-Pierre Spitz par Dominique Grémiaux en remerciement du travail effectué pendant de nombreuses années.